

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : CCVO3F (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24950045500020

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ISLE ADAM

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : Com. Com. Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	40 177

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	409,69
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	406,57
3	Dépenses d'équipement brut / population	50,32
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	33,84
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2,80 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,70 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,38 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0,77 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses		Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	17 864 661,80	18 655 375,44	1 035 864,43	A1	1 826 578,07
Investissement	1 953 561,54	1 998 243,43 (3)	769 954,09	A2	814 635,98
Fonctionnement	15 911 100,26	16 657 132,01 (4)	265 910,34	A3	1 011 942,09

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	1 725 163,52	III + IV	989 486,00	B1
I	1 725 163,52	III	989 486,00	B2
II	0,00	IV	0,00	B3
TOTAL des RAR				-735 677,52
Investissement				-735 677,52
Fonctionnement				0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1	1 090 900,55	
Investissement	A2 + B2	78 958,46	
Fonctionnement	A3 + B3	1 011 942,09	

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 725 163,52
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	606 278,33
21	Immobilisations corporelles (3)	1 118 885,19
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 989 486,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	899 486,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 286 547,13	1 207 588,67

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 725 163,52	989 486,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	(si solde positif) 814 635,98

=

Total de la section d'investissement (3)		3 011 710,65	3 011 710,65
--	--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	1 087 976,23	76 034,14

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	(si excédent) 1 011 942,09

=

Total de la section de fonctionnement (4)		1 087 976,23	1 087 976,23
---	--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (5)		4 099 686,88	4 099 686,88
---------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	214 356,90	606 278,33	384 843,13	384 843,13	1 205 478,36
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	1 118 885,19	870 000,00	870 000,00	1 988 885,19
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		247 356,90	1 725 163,52	1 254 843,13	1 254 843,13	3 227 363,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 340,00	0,00	0,00	0,00	152 340,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		152 340,00	0,00	0,00	0,00	152 340,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		399 696,90	1 725 163,52	1 254 843,13	1 254 843,13	3 379 703,55

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	84 237,10		5 544,00	5 544,00	89 781,10
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		26 160,00	26 160,00	26 160,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		84 237,10		31 704,00	31 704,00	115 941,10

TOTAL	483 934,00	1 725 163,52	1 286 547,13	1 286 547,13	3 495 644,65
--------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 495 644,65
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	43 190,00	899 486,00	521 723,00	521 723,00	1 464 399,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		43 190,00	899 486,00	521 723,00	521 723,00	1 464 399,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	24 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	214 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		24 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	214 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		67 190,00	989 486,00	621 723,00	621 723,00	1 678 399,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		465 000,00	465 000,00	465 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	416 744,00		94 705,67	94 705,67	511 449,67
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		26 160,00	26 160,00	26 160,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		416 744,00		585 865,67	585 865,67	1 002 609,67

TOTAL	483 934,00	989 486,00	1 207 588,67	1 207 588,67	2 681 008,67
--------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	814 635,98
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 495 644,65
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

886 668,57

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	830 960,00	0,00	406 058,56	406 058,56	1 237 018,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	425 089,60	0,00	35 110,00	35 110,00	460 199,60
014	Atténuations de produits	13 249 975,00	0,00	15 863,00	15 863,00	13 265 838,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 400 685,00	0,00	71 239,00	71 239,00	1 471 924,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 906 709,60	0,00	528 270,56	528 270,56	16 434 980,16
66	Charges financières	21 656,50	0,00	0,00	0,00	21 656,50
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00		0,00	0,00	1 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 931 866,10	0,00	528 270,56	528 270,56	16 460 136,66

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		465 000,00	465 000,00	465 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	416 744,00		94 705,67	94 705,67	511 449,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		416 744,00		559 705,67	559 705,67	976 449,67

TOTAL	16 348 610,10	0,00	1 087 976,23	1 087 976,23	17 436 586,33
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 436 586,33
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	56 900,00	0,00	32 888,14	32 888,14	89 788,14
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 178 413,00	0,00	-74 809,00	-74 809,00	3 103 604,00
731	Fiscalité locale	11 101 050,00	0,00	271 030,00	271 030,00	11 372 080,00
74	Dotations et participations (4)	1 911 500,00	0,00	-158 619,00	-158 619,00	1 752 881,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	16 510,00	0,00	0,00	0,00	16 510,00
Total des recettes de gestion courante		16 264 373,00	0,00	70 490,14	70 490,14	16 334 863,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 264 373,00	0,00	70 490,14	70 490,14	16 334 863,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	84 237,10		5 544,00	5 544,00	89 781,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		84 237,10		5 544,00	5 544,00	89 781,10

TOTAL	16 348 610,10	0,00	76 034,14	76 034,14	16 424 644,24
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 011 942,09
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 436 586,33
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	886 668,57	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	5 544,00	5 544,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	991 121,46	0,00	991 121,46
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 988 885,19	26 160,00	2 015 045,19
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 980 006,65	31 704,00	3 011 710,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 011 710,65
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	406 058,56		406 058,56
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	35 110,00		35 110,00
014 Atténuations de produits	15 863,00		15 863,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	71 239,00	0,00	71 239,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	94 705,67	94 705,67
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		465 000,00	465 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	528 270,56	559 705,67	1 087 976,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 087 976,23
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	190 000,00	0,00	190 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 421 209,00	0,00	1 421 209,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	26 160,00	26 160,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		94 705,67	94 705,67
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		465 000,00	465 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 611 209,00	585 865,67	2 197 074,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	814 635,98
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 011 710,65
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 888,14		32 888,14
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-74 809,00		-74 809,00
731	Fiscalité locale	271 030,00		271 030,00
74	Dotations et participations (8)	-158 619,00		-158 619,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	5 544,00	5 544,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		70 490,14	5 544,00	76 034,14

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 011 942,09
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 087 976,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	483 934,00	1 725 163,52	0,00	1 286 547,13	1 286 547,13	0,00	1 286 547,13	3 011 710,65
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	214 356,90	606 278,33	0,00	384 843,13	384 843,13	0,00	384 843,13	991 121,46
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 118 885,19	0,00	870 000,00	870 000,00	0,00	870 000,00	1 988 885,19
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	247 356,90	1 725 163,52	0,00	1 254 843,13	1 254 843,13	0,00	1 254 843,13	2 980 006,65
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	152 340,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	152 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	399 696,90	1 725 163,52	0,00	1 254 843,13	1 254 843,13	0,00	1 254 843,13	2 980 006,65
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	84 237,10			5 544,00	5 544,00		5 544,00	5 544,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			26 160,00	26 160,00		26 160,00	26 160,00
Total des dépenses d'ordre	84 237,10			31 704,00	31 704,00		31 704,00	31 704,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)				0,00
--	--	--	--	------

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
		I			II			3 011 710,65

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	483 934,00	989 486,00	1 207 588,67	1 207 588,67	2 197 074,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	43 190,00	899 486,00	521 723,00	521 723,00	1 421 209,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	43 190,00	899 486,00	521 723,00	521 723,00	1 421 209,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	24 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	190 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		24 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	190 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		67 190,00	989 486,00	621 723,00	621 723,00	1 611 209,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		465 000,00	465 000,00	465 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	416 744,00		94 705,67	94 705,67	94 705,67
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		26 160,00	26 160,00	26 160,00
Total des recettes d'ordre		416 744,00		585 865,67	585 865,67	585 865,67

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	814 635,98
--	------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 011 710,65
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	483 934,00	1 725 163,52	0,00	1 286 547,13	1 286 547,13	0,00	1 286 547,13	3 011 710,65
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	214 356,90	606 278,33	0,00	384 843,13	384 843,13	0,00	384 843,13	991 121,46
2041412	110 000,00	236 874,33		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	296 874,33
2041413	104 356,90	369 404,00		324 843,13	324 843,13	0,00	324 843,13	694 247,13
21	0,00	1 118 885,19	0,00	870 000,00	870 000,00	0,00	870 000,00	1 988 885,19
2152	0,00	359 612,67		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	659 612,67
21533	0,00	363 905,63		270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00	633 905,63
2181	0,00	298 869,11		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	598 869,11
21838	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	0,00	2 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	0,00	94 497,78		0,00	0,00	0,00	0,00	94 497,78
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	247 356,90	1 725 163,52	0,00	1 254 843,13	1 254 843,13	0,00	1 254 843,13	2 980 006,65
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	152 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	399 696,90	1 725 163,52	0,00	1 254 843,13	1 254 843,13	0,00	1 254 843,13	2 980 006,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	84 237,10		5 544,00	5 544,00		5 544,00	5 544,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	84 237,10		5 544,00	5 544,00		5 544,00	5 544,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 157,00		6 750,00	6 750,00		6 750,00	6 750,00
13912	Subv. transf. Régions	46 071,00		-1 206,00	-1 206,00		-1 206,00	-1 206,00
13913	Subv. transf. Départements	15 378,94		0,00	0,00		0,00	0,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	18 814,16		0,00	0,00		0,00	0,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	1 816,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		26 160,00	26 160,00		26 160,00	26 160,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	0,00		7 380,00	7 380,00		7 380,00	7 380,00
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00		18 780,00	18 780,00		18 780,00	18 780,00
Total des dépenses d'ordre	84 237,10			31 704,00	31 704,00		31 704,00	31 704,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	483 934,00	989 486,00	1 207 588,67	1 207 588,67	2 197 074,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	43 190,00	899 486,00	521 723,00	521 723,00	1 421 209,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	315 000,00	0,00	0,00	315 000,00
1312 Subv. transf. Régions	0,00	94 700,00	454 500,00	454 500,00	549 200,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	489 786,00	67 223,00	67 223,00	557 009,00
13141 Subv. transf. Communes membres du GFP	43 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	43 190,00	899 486,00	521 723,00	521 723,00	1 421 209,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	24 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	190 000,00
10222 FCTVA	24 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	190 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	24 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	190 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	67 190,00	989 486,00	621 723,00	621 723,00	1 611 209,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		465 000,00	465 000,00	465 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	416 744,00		94 705,67	94 705,67	94 705,67
28031 Frais d'études	21 360,33		-8 874,33	-8 874,33	-8 874,33
28041412 Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	77 982,30		1 552,00	1 552,00	1 552,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	66 846,45		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 600,80		4 688,00	4 688,00	4 688,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	0,00		3 027,00	3 027,00	3 027,00
28152	Installations de voirie	4 678,30		30 720,00	30 720,00	30 720,00
281533	Réseaux câblés	90 903,00		55 967,00	55 967,00	55 967,00
28181	Installations générales, aménagt divers	103 525,00		6 179,00	6 179,00	6 179,00
281838	Autre matériel informatique	2 896,00		471,00	471,00	471,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	877,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	32 074,82		976,00	976,00	976,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		26 160,00	26 160,00	26 160,00
2031	Frais d'études	0,00		26 160,00	26 160,00	26 160,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		416 744,00		585 865,67	585 865,67	585 865,67

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état H-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL										1 087 976,23
011	Charges à caractère général (4)	830 960,00	0,00	0,00	406 058,56	406 058,56	0,00	406 058,56	406 058,56	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	425 089,60	0,00		35 110,00	35 110,00		35 110,00	35 110,00	
014	Atténuations de produits	13 249 975,00	0,00		15 863,00	15 863,00		15 863,00	15 863,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 400 685,00	0,00	0,00	71 239,00	71 239,00	0,00	71 239,00	71 239,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services										528 270,56
66	Charges financières	21 656,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des dépenses financières										0,00
Total des dépenses réelles										528 270,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00			465 000,00	465 000,00		465 000,00	465 000,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	416 744,00			94 705,67	94 705,67		94 705,67	94 705,67	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre										559 705,67
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)										0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées										1 087 976,23
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES							B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	16 348 610,10	0,00	76 034,14	76 034,14	76 034,14	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	56 900,00	0,00	32 888,14	32 888,14	32 888,14	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 178 413,00	0,00	-74 809,00	-74 809,00	-74 809,00	
731	Fiscalité locale	11 101 050,00	0,00	271 030,00	271 030,00	271 030,00	
74	Dotations et participations (3)	1 911 500,00	0,00	-158 619,00	-158 619,00	-158 619,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	16 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de gestion des services		16 264 373,00	0,00	70 490,14	70 490,14	70 490,14	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		16 264 373,00	0,00	70 490,14	70 490,14	70 490,14	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	84 237,10		5 544,00	5 544,00	5 544,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		84 237,10		5 544,00	5 544,00	5 544,00	
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						1 011 942,09	
Total des recettes de fonctionnement cumulées						1 087 976,23	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 348 610,10	0,00	0,00	1 087 976,23	1 087 976,23	0,00	1 087 976,23	1 087 976,23
011	Charges à caractère général (5)	830 960,00	0,00	0,00	406 058,56	406 058,56	0,00	406 058,56	406 058,56
6042	Achats de prestations de services	135 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	125 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
6132	Locations immobilières	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	4 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 050,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	0,00		-4 700,00	-4 700,00	0,00	-4 700,00	-4 700,00
6234	Réceptions	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	20 000,00	0,00		-11 105,00	-11 105,00	0,00	-11 105,00	-11 105,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00		19 563,56	19 563,56	0,00	19 563,56	19 563,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	425 089,60	0,00		35 110,00	35 110,00		35 110,00	35 110,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 595,00	0,00		1 405,00	1 405,00		1 405,00	1 405,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	157 944,60	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	5 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	70 000,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00		-5 000,00	-5 000,00
64131	Rémunérations	45 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	50 000,00	0,00		-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 300,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00		38 000,00	38 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	3 000,00	0,00		-500,00	-500,00		-500,00	-500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		550,00	550,00		550,00	550,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 400,00	0,00		155,00	155,00		155,00	155,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	13 249 975,00	0,00		15 863,00	15 863,00		15 863,00	15 863,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	4 130 473,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	5 800 000,00	0,00		15 863,00	15 863,00		15 863,00	15 863,00
739221	FNGIR	1 933 502,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 350 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	11 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 400 685,00	0,00	0,00	71 239,00	71 239,00	0,00	71 239,00	71 239,00
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	180,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	100 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	520 000,00	0,00		-761,00	-761,00	0,00	-761,00	-761,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	440 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	232 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 906 709,60	0,00	0,00	528 270,56	528 270,56	0,00	528 270,56	528 270,56
66	Charges financières	21 656,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 456,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	1 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		25 156,50	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		15 931 866,10	0,00	0,00	528 270,56	528 270,56	0,00	528 270,56	528 270,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00			465 000,00	465 000,00		465 000,00	465 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	416 744,00			94 705,67	94 705,67		94 705,67	94 705,67
6811	Dot. amort. immos incorporelles	416 744,00			94 705,67	94 705,67		94 705,67	94 705,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		416 744,00			559 705,67	559 705,67		559 705,67	559 705,67

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 200,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 348 610,10	0,00	76 034,14	76 034,14	76 034,14
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	56 900,00	0,00	32 888,14	32 888,14	32 888,14
70388	Autres redevances et recettes diverses	18 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
705	Etudes	0,00	0,00	28 562,00	28 562,00	28 562,00
7066	Redevances services à caractère social	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	9 400,00	0,00	326,14	326,14	326,14
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 178 413,00	0,00	-74 809,00	-74 809,00	-74 809,00
73211	Attribution de compensation	478 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.	1 250 000,00	0,00	-58 956,00	-58 956,00	-58 956,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	1 450 000,00	0,00	-15 853,00	-15 853,00	-15 853,00
731	Fiscalité locale	11 101 050,00	0,00	271 030,00	271 030,00	271 030,00
73111	Impôts directs locaux	4 169 300,00	0,00	120 237,00	120 237,00	120 237,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	390 000,00	0,00	67 762,00	67 762,00	67 762,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	111 750,00	0,00	14 754,00	14 754,00	14 754,00
73118	Autres contributions directes	20 000,00	0,00	23 175,00	23 175,00	23 175,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 800 000,00	0,00	15 863,00	15 863,00	15 863,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	520 000,00	0,00	-761,00	-761,00	-761,00
731721	Taxe de séjour	90 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations et participations (4)	1 911 500,00	0,00	-158 619,00	-158 619,00	-158 619,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	319 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	1 270 000,00	0,00	-230 000,00	-230 000,00	-230 000,00
744	FC TVA	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	43 175,00	43 175,00	43 175,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	315 000,00	0,00	27 023,00	27 023,00	27 023,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 000,00	0,00	1 183,00	1 183,00	1 183,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	16 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		16 264 373,00	0,00	70 490,14	70 490,14	70 490,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		16 264 373,00	0,00	70 490,14	70 490,14	70 490,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	84 237,10		5 544,00	5 544,00	5 544,00
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	84 237,10		5 544,00	5 544,00	5 544,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		84 237,10		5 544,00	5 544,00	5 544,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 236 577,10	5 544,00	II 5 544,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		152 340,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	152 340,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		84 237,10	5 544,00	5 544,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>84 237,10</i>	<i>5 544,00</i>	<i>5 544,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 440 744,00	659 705,67	VI 659 705,67
Ressources propres externes de l'année (a)		24 000,00	100 000,00	100 000,00
10222	FCTVA	24 000,00	100 000,00	100 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		416 744,00	559 705,67	559 705,67
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	21 360,33	-8 874,33	-8 874,33
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	77 982,30	1 552,00	1 552,00
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	66 846,45	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 600,80	4 688,00	4 688,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° génè.	0,00	3 027,00	3 027,00
28152	Installations de voirie	4 678,30	30 720,00	30 720,00
281533	Réseaux câblés	90 903,00	55 967,00	55 967,00
28181	Installations générales, aménagt divers	103 525,00	6 179,00	6 179,00
281838	Autre matériel informatique	2 896,00	471,00	471,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	877,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	32 074,82	976,00	976,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	465 000,00	465 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

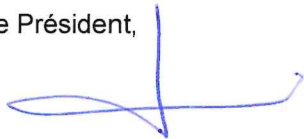
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

CCVO3F - 95 - Com. Com. Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	BS 2025
V - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Présenté par Monsieur le Vice-Président Jérôme FRANCOIS

A l'Isle-Adam, le 11 avril 2025

Par délégation, le Président,



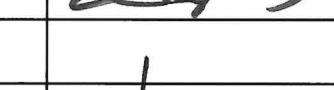
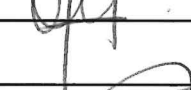
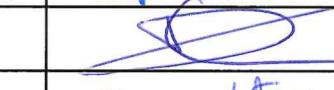
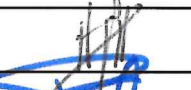
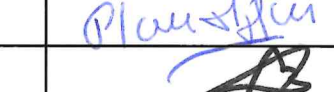
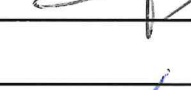
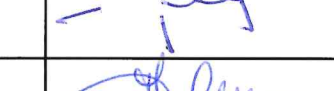
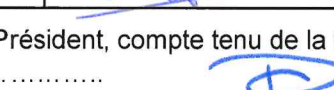
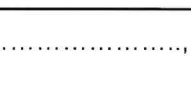
Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 35
 VOTES : Pour : 33
 Contre : 0
 Abstention : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A l'Isle-Adam, le 11 avril 2025

Le Membres du Conseil Communautaire,

Date de Convocation : 21/03/2025

CAUDRON Céline		GODENNE Françoise	
DAGONET Didier		JEANRENAUD Eric	
DELAUNE Jacques		MICHEL Valérie	
EON Pierre-Edouard		MERI Audrey	
FRANCOIS Jérôme		MOREAU Joël	
MACE Bruno		MORVAN Claudine	
PONIATOWSKI Sébastien		MOURGET Dominique	
TAILLANTER Loïc		PAGNON Alphonse	
VAN HYFTE Philippe		PELEGRIN Carine	
BARTHELEMI Laurence		PROCOPPE Aurélie	
BARTHELEMI Stanislas		QUESNEL Mélody	
BEMELS Pierre		RIO Bernard	
CALVES Nadine		SALBERT Julita	
CHAPALAIN Armelle		SANTERO Antoine	
COURTOIS Jean-Pierre		TELLIER Agnès	
CRESPIN Marie-Claude		TOUBOUL Morgan	
DION Bruno		TOURON Dominique	
DOHY Alexandre		TOUZALIN Philippe	
DU PELOUX Rémi		VRAY Michel	
DURIEUX Jérôme		WEIFFENBACH Hervé	
GAUTIER Catherine			

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le....., et de la publication le.....

